

Réf: Dossier 366131

Avis de constitution

SOCIETE « VIVRIER D'AFRIK »

Siège ABIDJAN Yopougon Blvd principal Imm Odi en
face du centre commercial Cosmos, 1er étage,, Lot 927,
Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIVRIER D'AFRIK »

Objet : L'achat, la transformation et la distribution de produits vivriers et maraichers, la production, la collecte et la commercialisation de produits agricoles, la production, la collecte et la commercialisation des produits du cru, l'élevage et la commercialisation de volailles, le transport de marchandises et de personnes, les prestations de services diverses, le commerce général. Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Yopougon Blvd principal Imm Odi en face du centre commercial Cosmos, 1er étage,, Lot 927, Ilot 87

Dirigeant(s) Mlle YOBO CLARISSE KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09396 du 03/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77398/GTCA/RC/2024 du 03/01/2025

